Commune de MEIX-DEVANT-VIRTON,
Assemblée du Conseil Communal

Extrait du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation :
ART.L 1122-17 – Le Conseil ne peut prendre la résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quelque soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

M.
Est invité à assister à la séance qui aura lieu le 27 juin 2024.
à Meix-devant-Virton (Maison communale), à 18h30 précises.

Le 14 juin 2024.
Le Bourgmestre,
Pascal FRANCOIS

La Directrice générale,
Nathalie BOLIS

Administration Communale de MEIX-DEVANT-VIRTON Luxembourg

ORDRE DU JOUR :

Séance publique :

1. Rencontre avec les citoyens concernant la fermeture éventuelle de la Cawette.
2. Plan comptable de l'eau 2023 – Détermination du CVD (coût vérité distribution) – approbation.
3. RCA – approbation comptes 2023 et décharge aux administrateurs.
4. Centre Médical Héliporté - demande de subside 2024.
5. Les Petits Lionceaux ASBL - demande d'aide financière.
6. Compte – Fabrique d'Église de Limes – exercice 2023.
7. Compte – Fabrique d'Église de Villers-la-Loue – exercice 2023.
8. Acquisition d'un immeuble situé rue de Virton 27, 27A et 27+ à Meix-devant-Virton - projet d'acte – approbation.
9. Bail emphytéotique Commune de Meix-devant-Virton/Chevratte etc. – bâtiment situé sis rue de Virton, 27, 27A et 27 + à 6769 Meix-devant-Virton.
10. Aliénation d'une partie de terrain cadastré 5e division Villers-la-Loue, section D, numéro 683Y7 située le long de la N88 (Rue des Pâquis) – accord de principe.
11. Règlement communal concernant la collecte des déchets ménagers.
12. Règlement communal relatif aux modalités de raccordement à la distribution d'eau – Modification.
13. Conseil consultatif communal des aînés - démission d'un membre.
14. Convention des Maires - Renouvellement des engagements - Signature de la nouvelle Convention des Maires.
15. Elections communales et provinciales du 13 octobre 2024 - Ordonnance de police.
16. Evaluation du programme stratégique transversal (PST) communal pour la mandature 2018-2024 - Prise d'acte.
17. Motion pour se constituer comme étant une commune antifasciste.

Huis-clos :